



Editorial

La coopération face à la concurrence désordonnée

La commémoration du cinquantième anniversaire du traité de Rome inspire, au-delà des débats qu'elle suscite, une réflexion sur la philosophie de la coopération internationale.

Coopérer, au sens étymologique du terme, c'est opérer ensemble. La coopération interétatique est l'expression d'une volonté consciente de régulation de l'anarchie internationale, la guerre en étant l'expression spontanée. Elle transcende les intérêts spécifiques des Etats, pour faire fond sur l'intérêt général partagé par tous.

Ainsi le traité de Rome est-il, selon Jean Monnet qui en fut l'inspirateur, " un moyen de créer progressivement entre les hommes d'Europe le plus vaste intérêt commun, géré par des institutions communes démocratiques auxquelles est déléguée la souveraineté nécessaire ".

Quant à l'accord portant création de l'O.A.M.CAF, il a pour but d'éviter une concurrence désordonnée entre les membres et d'œuvrer à un prix de vente optimum sur l'ensemble des marchés.

La coopération présuppose qu'il y a un problème à résoudre dans l'intérêt général du groupe et que des personnes charnières puissent rechercher un équilibre des concessions.

Parce qu'elle est soumise aux aléas des conjonctures et demeure à la merci permanente des intérêts nationaux, la coopération n'est pas " un long fleuve tranquille ", pour reprendre l'expression de Jacques Delors.

Les années 1965, 1971, 1973-74 et 2005 illustrent les moments difficiles qu'a connus l'Union Européenne, tout comme les années 1989 et 2001 à ce jour traduisent des interrogations pertinentes de certains pays membres de l'O.A.M.CAF.

Mais la tentation au repli sur soi cède toujours le pas à la foi inébranlable de quelques acteurs convaincus de synergies que l'on gagne à travailler ensemble.

L'Union européenne l'a prouvé à plusieurs reprises et, nous sommes heureux de pouvoir compter sur les créateurs de l'histoire de l'O.A.M.CAF pour confirmer, s'il en était besoin, cette loi qui s'inscrit dans l'âme humaine.

Philippe Moudié, Secrétaire Général

Actualités caféières dans les pays membres de l'OAMCAF

OAMCAF

⇨ La réunion des experts de l'OAMCAF du 28 mars et la Conférence ministérielle des pays membres de l'OAMCAF du 29 mars sont reportées *sine die*.

Bénin

⇨ Dans le cadre de la relance de la filière-café au Bénin, la Société Nationale pour la Promotion Agricole (Sonapra) a bouclé en concertation avec les responsables de services techniques et le seul torréfacteur présent au Bénin, la société Agrotechnic, un plan d'action sur 5 ans pour le développement du café. Ce programme doit être encore avalisé par les producteurs, ce qui devrait être fait dans les premiers jours d'avril. D'ores et déjà, la Sonapra a décidé d'acheter aux producteurs les stocks résiduels, qui sont estimés entre 50 et 60 tonnes.

Cameroun

⇨ La réunion de la filière café qui s'est tenue le 12 mars à Sangmelina, au Sud du Cameroun, n'a pas eu l'impact escompté, constatent des responsables de la filière. En effet, l'approche des élections législatives et municipales qui devraient se tenir d'ici le mois de juin, a donné une tournure plus politique que technique à l'évènement. Ce qui n'empêche pas le ministre d'Etat, ministre de l'Agriculture et du Développement rural Jean Nkuété, de poursuivre ses réunions sur le terrain, à Limbé la semaine dernière et Bafoussam cette semaine avec pour missions la relance de production café/cacao et le lancement de la campagne agricole 2007.

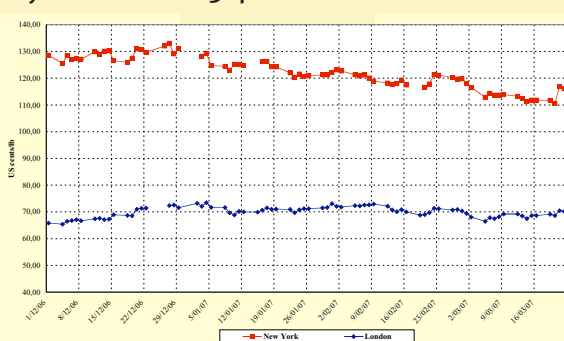
⇨ Depuis le début de la campagne, l'Union Centrale des sociétés Coopératives Agricoles de l'Ouest (UCCAO) livre quelques tonnes de café Arabica à la société américaine Starbucks. Ceci est le fruit du travail de prospection entreprise depuis deux ans maintenant par l'UCCAO, notamment son directeur général, François Mefinja Foka, sur le marché américain, dans une volonté de diversification des débouchés. Pour respecter le cahier des charges de Starbucks, le café a dû être retrié et reconditionné. Financièrement, l'opération est intéressante, souligne M. Mefinja Foka qui souhaiterait pouvoir fournir rapidement 200 t à Starbucks. " Ce serait déjà beaucoup pour nous ", confie-t-il.

⇨ L'UCCAO entend porter ses efforts sur l'offre de *fully washed*. En effet, celui-ci se vend FOB entre FCFA 1 500 à 2 000 le kilo contre FCFA 850 seulement pour du lavé simple.

République Centrafricaine

⇨ Une grande partie de la campagne caféière dans le Sud-Est est bloquée en raison de la fermeture de la frontière

Moyenne des 2^e et 3^e positions à New York et Londres



entre la RCA et le Soudan. Sur les 14 exportateurs que compte le pays, seuls les deux opérateurs exportant vers l'Europe peuvent travailler. Les douze autres opérant sur le Soudan et dans une moindre mesure sur le Tchad sont paralysés. Les paysans craignent de se retrouver avec des stocks de café invendus, ce qui ne les incite guère à la reprise totale des plantations jadis abandonnées. Une situation d'autant plus regrettable que la campagne s'annonçait bonne : les exportations vers le Soudan étaient attendues à plus de 2000 t contre seulement quelque 1400 t la campagne dernière. Le Tchad ne représente pas une alternative réelle car ce débouché se heurte aussi à des problèmes de sécurité et les volumes qui y sont exportés sont infimes : moins de 100 t l'année dernière et encore rien cette année. Le Directeur Général de l'ORCCPA, Abel Kpawilina-Namkoisse, a attiré l'attention des autorités nationales sur cette situation. Des pourparlers entre les chefs d'Etat sont en cours. De son côté, le ministre d'Etat au Développement Rural, Charles Massi, a mis en place un Comité de réflexion en vue de la création d'une cellule d'appui à la collecte et à l'exportation du café. Le Comité devrait se réunir dans les jours à venir.

⇨ Le dernier conseil des ministres a adopté la création d'un fonds de \$ 2 000 000 pour relancer les secteurs du café, du coton et du tabac en RCA. Pour le café, il a été en outre décidé afin d'encourager les producteurs d'octroyer FCFA 15 000 à chaque planteur de café qui retourne sur sa plantation et FCFA 40 000 pour un nouveau producteur entrant dans le secteur. En outre, le gouvernement a élaboré une politique pour encourager les jeunes à s'orienter vers la production de café. Cette politique passe notamment par la mise en place d'une ligne de crédit.

Côte d'Ivoire

⇨ Les arrivées de café dans les ports ivoiriens se sont élevées à 59 829 tonnes du 1^{er} janvier au 4 mars 2007, selon des chiffres communiqués par la Bourse du Café et du Cacao. Les principaux exportateurs sont le singapourien Outspan-Olam (18 346 t), le néerlandais Cipexi-Continaf (10 749 t), le suisse Nestlé (9 374 t), le britannique Tropical-ED&F Man, le français Proci-Touton (4 273 t), le suisse Zamacom-Ecom Trading (3 182 t). Sur la même période en 2006, le pays avait réceptionné 60 716 t. En 2005/06, la production caféière avait été de 110 000 t. Avant la guerre civile, elle s'élevait en moyenne à 250 000 tonnes.

Agenda

- ⇨ 23-24 avril : Bangladesh Cotton and Textile Convention 2006, Dhaka Sheraton Hotel, Dhaka, Bangladesh. Contact : Andrei@icac.org et bctc2006@cottonbangladesh.com
- ⇨ 5-7 mai – Specialty Coffee Association of America, Long Beach, Californie, Etats-Unis. L'Alliance Mondiale des Robustas Gourmets sera au stand 626.

- ⇨ 21 – 25 mai : réunions du Conseil de l'Organisation internationale du Café (OIC), du Comité Exécutif, du Comité consultatif secteur privé et du Comité statistiques. OIC, 22 Berners Street, Londres. Tel. : (44) (0)20 7612 0600 Fax : (44) (0) 20 7612 0630 Email : info@ico.org

Nominations

Cameroun

Le Conseil d'administration de l'UCCAO (Union Centrale des sociétés Coopératives Agricoles de l'Ouest) a, en session ordinaire du 13 février 2007, procédé à des nominations :

- Directeur commercial : M. FOFFOU Albert, précédemment directeur du contrôle et informatique
- Directeur administratif et financier : M. TCHATAT Faustin Blaise, précédemment directeur commercial
- Directeur de production : M. NANFACK Fidèle Ledoux, précédemment directeur administratif et financier
- Chef de centre informatique : M. NGAPOUT Félix, précédemment sous directeur des ventes
- Contrôleur de gestion adjoint : M. MBOLOUH Inoussa, en poste.

Droit de réponse

Cameroun - François Mefinja Foka, directeur général de l'UCCAO, nous a fait parvenir le mail suivant le 25 mars 2007 : « [...] J'en profite pour protester contre la publication que vous avez faite récemment [La Lettre O.A.M. CAF n°6 du 12 mars 2007, Ndlr.] s'agissant des décisions prises par le CICC sur la relance des filières café/cacao. En effet, en tant que membre du Conseil exécutif et du Comité permanent de cet organisme, je confirme que le Conseil n'a pas encore retenu le principe d'une loi de programmation. Le Secrétariat exécutif avait préparé un canevas de travail et mesures pour la relance effective des filières café/cacao qui a été adopté au niveau du Comité permanent. Mais ce travail devait être ratifié par le comité exécutif. Il ne l'a pas été et la résolution prise était de renvoyer le travail au comité permanent. Celui-ci n'est pas encore convoqué »

Cours du café au 22/03/07

Prix au planteur (FCFA/Kg)

Cameroun

- Robusta (maxi/mini) 525/300
- Arabica (maxi/mini) 650/450

Côte d'Ivoire 385/450

Gabon 400

Madagascar (prix mensuel, janvier)

..... 3000-3200 ariary

Prix FOB (FCFA/Kg)

Gabon 800-1000

Prix à l'embarquement

\$/tonne CAF

Côte d'Ivoire grade 1 1665

Côte d'Ivoire grade 2 1615

Côte d'Ivoire grade 3 1655

Madagascar grade 1 1590

Cameroun grade 1 1640

Togo grade 2 1590

Ouganda standard 1 1635

Source : CommodAfrica